

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
MERCREDI 10 NOVEMBRE 2021 sous la présidence de M. Benoît COCHET, Maire**

- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la mise en place d'une Brigade Territoriale Autonome (BTA) sur le territoire de Montreuil-Juigné et l'extension des locaux sur le site de l'actuelle brigade pour la BTA.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative au marché pluriannuel de fourniture et livraison de produits et denrées alimentaires pour la cuisine centrale de 2022 à 2025.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative aux travaux de requalification de la tranche 1 de la rue Albert Camus et à l'attribution du marché subséquent.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative aux travaux de requalification de la place Robert Schuman et aux aménagements de sécurité et de stationnements complémentaires avenue du président Kennedy ainsi qu'à l'attribution du marché subséquent
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération permettant à M. le Maire de signer la convention d'installation et de suivi de ruches dans le quartier de la Mastelle.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la convention relative à la délégation de service public pour la gestion et l'animation du multi-accueil « Grains de Malice » et approuve le choix de la société Léo Lagrange Ouest comme délégataire de service public pour la gestion et l'animation du multi-accueil « Grains de Malice » pour une durée de 5 ans, du 01/01/2022 au 31/12/2026,
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la décision modificative n°2 au budget ville.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la fixation des tarifs municipaux 2022.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à l'ouverture d'une ligne de trésorerie pour un montant de 500 000€
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative au mandat spécial à M. le Maire, M. JULIENNE ET M. TERRIEN dans le cadre de leur déplacement à Kamen.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative au mandat spécial à M. le Maire, M. RENAUD, M. JULIENNE, M. VIERON et à Mme BONDU dans le cadre de leur déplacement à Paris lors du congrès des Maires.
- Le Conseil, à l'unanimité, approuve la délibération relative au remboursement de frais à M. BRAILLY et MME COTTREL pour la mise en place d'une antenne.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative aux avenants aux lots n° 4 et 13 pour la rénovation énergétique du groupe scolaire Marcel Pagnol.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la mise à disposition de la Maison du Parc et de la salle Jacques Brel pour les candidats aux élections présidentielles et législatives en 2022.

- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à l'avenant n°1 aux travaux d'aménagement du port et de la piste cyclable.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération concernant la convention d'installation de conteneurs destinés à la collecte de vêtements sur le domaine public.
- Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative à la modification du tableau des effectifs du personnel municipal.

Fait à MONTREUIL-JUIGNÉ, le 17 novembre 2021

**Le Maire,
Benoît COCHET**

